



HAL
open science

L'Inde et des Réunionnais d'origine indienne dans la guerre

Jean-Régis Ramsamy

► **To cite this version:**

Jean-Régis Ramsamy. L'Inde et des Réunionnais d'origine indienne dans la guerre. *Revue historique de l'océan Indien*, 2015, La Grande Guerre et les pays de l'Indianocéanie, 12, pp.110-115. hal-03419253

HAL Id: hal-03419253

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419253>

Submitted on 8 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Inde et des Réunionnais d'origine indienne dans la guerre

Jean-Régis Ramsamy
Docteur en histoire contemporaine

En cette année du centenaire de la Première Guerre mondiale, les commémorations organisées un peu partout dans l'hexagone mobilisent bon nombre d'associations qui mettent notamment en exergue le soutien que plusieurs pays, à l'exemple de la Chine, de l'Australie, de l'Inde... ont apporté à La France.

Cet article rend compte de quelques étapes de l'évolution de ce conflit armé et tente de situer l'implication de l'Inde et des Réunionnais d'origine indienne (ROI) en deux temps. Le premier sera consacré à la présence des Indiens aux côtés des Anglais et des Français sur les champs de bataille qui ont ravagé la France et l'Europe, le second traitera du positionnement de La Réunion au cœur de cette guerre.

L'implication indienne dans la guerre de 1914-1918

Sur le site « Chemin de mémoire-Nord Pas de Calais », il est mentionné, que : « Fortement éprouvée par les combats de l'été 1914, la Force Expéditionnaire Britannique fait appel aux unités militaires déjà constituées de sa colonie des Indes. Les premiers renforts débarquent à Marseille en septembre 1914 et partent vers la Flandre. Engagés dans la bataille de Givenchy, en décembre 1914, Cipayes, Sikhs, Gurkhas, Pendjabis et les autres souffrent des conditions de survie dans des tranchées ».

Il faut rappeler que depuis juin 1914, la guerre fait rage et embrase toute l'Europe. A l'automne 1914, la détermination des soldats de l'Inde freina l'ardeur de l'armée ennemie qui voulait atteindre les ports de la Manche.

Au début du mois de mars 1915, les aviateurs alliés, par d'audacieuses opérations, paralysent toutes les communications téléphoniques allemandes à Menin (en Belgique). En riposte, l'ennemi, sous une pluie d'obus, met Neuve-Chapelle à l'état de ruines. Reprendre cette ville devient alors un enjeu majeur pour les alliés. Le 10 mars 1915, les troupes britanniques attaquent dans le secteur. Elles sont aidées dans leur tâche par les troupes indiennes. Seize mille soldats Indiens, combattent côte à côte, lors de la bataille de la crête d'Aubers. 5 000 Indiens y laisseront leur vie.

Six mois plus tard, devant Laventie (région Nord Pas de Calais), 3 017 soldats indiens sont sacrifiés au cours de la seule journée du 25 septembre.

Vers la fin de l'année 1915, les hommes du Corps indiens seront progressivement relevés avant d'être transférés vers d'autres fronts,

notamment au Moyen-Orient. On ne saurait évoquer cette page de l'histoire, sans relever la déclaration du maréchal Foch en 1927, à l'occasion de l'inauguration du mémorial érigé à la mémoire de tous les soldats Indiens tombés sur le front occidental lors de la Première Guerre mondiale :

« Rentrez chez vous, dans vos lointains baignés de lumière orientale, et clamez bien haut combien vos patriotes ont maculé de leur sang les froides landes nordiques de France et de Flandres, comment ils les ont délivrées, grâce à la vivacité de leur esprit, des griffes de l'ennemi déterminé. Dites à toute l'Inde que nous devons regarder leurs tombes avec la dévotion digne de tous nos morts. Nous chérirons par-dessus tout la mémoire de leurs exemples. Ils nous ont ouvert la voie, c'est eux qui ont fait les premiers pas vers la victoire finale ».

Lors de ce premier conflit mondial, l'Inde aura déployé 1 100 000 soldats sur plusieurs points. Ils ont été envoyés en Belgique, en Arabie, en Afrique de l'Est, en Italie (à Gallipoli), en Egypte, en Mésopotamie en Palestine, en Iran, en Grèce, en Russie et en Chine.

Les pertes ont été estimées à 60 000 morts. Les noms des sacrifiés figurent aujourd'hui encore sur *l'Indian Ghât* dans la capitale New Delhi. Les rescapés des champs de bataille rapportèrent chez eux quelques 9 200 décorations pour des actes de bravoure dont 11 Croix de Victoria.

Sur le seul lieu de mémoire en France, il est relevé les noms de quelques 5 000 Indiens morts pour la France. Au total les experts estiment à 100 000 le nombre de soldats indiens venus entre 1914 et 1918 en Europe pour un total de 9 000 disparus.

La raison principale de l'adhésion de l'Inde à la Première Guerre mondiale est connue. Le pays faisait partie de l'empire de la couronne britannique. L'Inde ne pouvait pas faire autrement. Les Indiens étaient intimement convaincus que leurs sacrifices conduiraient les Anglais à leur accorder le statut d'autonomie ou de dominion. Plus tard, déçus, ils passèrent à l'étape supérieure en réclamant l'indépendance.

La Réunion dans la Guerre.

Beaucoup de choses ont été dites dans la thèse de Rachel Mnémosyne (2006) concernant la participation de la colonie à la Grande Guerre. Il est notamment fait état de la présence de centaines de Réunionnais d'origine indienne parmi les hommes envoyés au front. Il faut cependant savoir que la question des Indiens sous les drapeaux de l'armée française remonte bien au-delà de la Grande Guerre.

En effet, dès 1898, lors d'un débat houleux à la Chambre d'agriculture, des élus se demandent si les fils d'engagés sont réellement Français ? S'ils le sont naturellement à leur majorité ils devraient faire leur service militaire, voire participer à d'éventuels conflits armés ! A l'opposé, certaines voix parmi les grands propriétaires terriens se montraient réticentes

en raison des conséquences prévisibles de l'enrôlement des engagés qui signifierait une désertion des champs de cannes et des usines.

Opportunément, les planteurs locaux trouvèrent un excellent défenseur en la personne d'un médecin militaire, le docteur Théron, qui, chargé de présenter un rapport sur l'enrôlement des fils d'Indiens, fut catégorique :

« Le *paria* de l'Inde transplanté à La Réunion n'offre aucune des qualités recherchées par le soldat »²⁷¹.

Le médecin aurait été mieux inspiré s'il avait, dans un souci d'honnêteté intellectuelle, expliqué comment des sous-hommes « asservis » ont, avec d'autres forces, contribué au développement de l'industrie sucrière sur les propriétés de La Réunion. Comment ont-ils procédé, malgré tous les handicaps qu'on leur attribuait, pour créer une industrie solide dans l'île²⁷² ?

Au final, un décret du 22 décembre 1898 qui ordonne l'incorporation du contingent militaire de la classe de 1895 à La Réunion, clôt le débat dans son article 2 qui stipule :

« Provisoirement les jeunes gens nés à l'île de La Réunion, de parents hindous introduits dans l'île sous le régime de l'immigration et domiciliés dans la colonie, à l'époque de leur majorité, ne seront pas incorporés maintenant, jusqu'à ratification des conventions internationales en cours ».

Cette disposition corrobore à leur grande satisfaction les élus de la Chambre d'agriculture qui avaient consigné leurs positions dans une déclaration en cinq points. Nous n'aurons pas le temps ici de suivre ce débat intéressant mais il faut préciser les préconisations de la Chambre d'agriculture sur ce point :

- Que la convention signée avec la Grande-Bretagne pour la reprise de l'immigration indienne pouvait être mise en péril par l'application de la loi militaire aux fils d'immigrants indiens.
- Que de recruter quelques soldats de plus serait loin de compenser les avantages que retireraient la colonie et la métropole elle-même de l'introduction des travailleurs de l'Inde britannique.
- Qu'au surplus, il y avait lieu d'exclure de l'armée les Indiens fils d'immigrants parce qu'ils ne présentaient aucune qualité recherchée chez les soldats, ainsi que le démontrait le rapport du Docteur Théron qui avait suivi les opérations de recrutement dans la colonie.
- Qu'enfin, tout semblait établir que le service militaire ne pourrait jamais être appliqué sérieusement dans la colonie.

²⁷¹ Sudel Fuma (†), Histoire d'un peuple, La Réunion (1848-1900). Saint-Denis : Editions CNH/Université de La Réunion, p. 230.

²⁷² Le Mémorial de l'île de La Réunion (Tome 4) veut voir dans cette grande querelle (accepter encore des immigrants ou non) la bataille de « la grande propriété dont le moteur est une main-d'œuvre "exotique" abondante et soumise » contre les partisans d'une société de petits propriétaires ou de fermiers (les colons partiaires), relativement plus libres et attachés à la mise en valeur de leur terre.

- Que la proposition d'appliquer la loi militaire aux Indiens ne soit pas étendue à la colonie²⁷³.

Dans un ouvrage récent de Jacques Dumora (2014), il est fait mention de la présence des fils d'engagés Indiens dans les unités envoyées aux combats. L'auteur s'est lui-même appuyé sur le site « Mémoire des hommes » du ministère de la défense pour étayer ses affirmations²⁷⁴. Le travail est sommaire et incomplet.

Dans cette liste un seul nom de ROI (Réunionnais d'origine indienne) apparaît. Celui de Latchoumanin Ramassamy, originaire de Saint-André, tombé au champ d'honneur le 13 octobre 1915. Il n'existe pas beaucoup d'informations sur ce Réunionnais. Les archives sont relativement muettes. Les proches du décoré de guerre n'ont pas réussi à compléter son itinéraire. Ce militaire, né le 15 avril 1894, est enrôlé sous le matricule 192. On sait qu'il a fait partie du 8^e RIC, le régiment d'infanterie coloniale. Selon toute vraisemblance, Latchoumanin Ramassamy est décédé lors de la bataille de Septembre au moment de la grande offensive.

Malheureusement ce parcours, aussi intéressant soit-il, comporte trop d'imprécisions pour éclairer notre compréhension voire étayer une position sans ambiguïté sur l'implication des ROI dans la guerre.

Ajoutons que Latchoumanin Ramassamy a été distingué à titre posthume de la légion d'honneur et qu'en partant à la guerre il laissait derrière lui une femme sur le point d'accoucher. Son fils Jean Ramassamy (*dit Gros Jean*) fut maire de Saint-André après la Deuxième Guerre mondiale.

L'autre cas qui nous a semblé tout aussi intéressant d'évoquer est celui d'Antoine Narassiguin. Cette personnalité possédait de nombreux titres :

- 1^{er} adjoint au maire de Bras-Panon, Roger Vidot ;
- Co-fondateur du Sni, Syndicat national des instituteurs ;
- Il a créé trois écoles dans cette même ville de Bras-Panon ;
- Le célèbre four à pain de la ville lui appartenait.

Antoine Narassiguin fit partie des personnes révoquées par le pouvoir pétainiste lors de la Seconde Guerre mondiale. Mais c'est davantage le premier conflit mondial qui nous intéresse. Sur le fascicule de mobilisation qui lui est destiné, le nom d'Antoine Narassiguin apparaît sous la rubrique des Unités Créoles destinées à l'extérieur.

Il s'en va à la guerre non pas la fleur au fusil, mais fort d'un brevet Supérieur obtenu à l'arraché. Adolescent, il est encouragé par un ami de la famille, Gabriel Sinapoullé, pour préparer ce diplôme qui correspond un peu à notre baccalauréat d'aujourd'hui. Sinapoullé est un notable de Bras-Panon, qui possédait une grande culture générale et un sens de la transmission. Malgré ce soutien, le jour de l'examen l'exercice se révéla plus compliqué que prévu. Antoine a failli ne jamais avoir ce Brevet Supérieur. Il

²⁷³ C.A.- Séance plénière du 10 déc 1898 (renouvellement du vœu du 17 février 1898).

²⁷⁴ <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/article.php?laref=1>

resta toujours convaincu que sa condition d'homme de couleur ou de malbar avait influencé le jury. C'est par la force qu'il réclama sa copie, pour constater qu'en réalité sa dictée était parfaite, et que le brevet supérieur naturellement lui revenait.



Livret militaire d'Antoine Narassiguin

Après ses mésaventures estudiantines, le jeune Antoine veut être utile à la Nation et intègre le contingent le 3 mai 1917. Le trajet Réunion/Marseille sur le paquebot *Yarra* est semé d'embûches. En effet, avant d'atteindre sa destination, le navire subit les attaques de l'ennemi avec pour bilan 45 morts dont le Réunionnais Marie Charles Adam de Villiers.

Le jeune panonnais, élève aspirant, s'en sort sans une égratignure. Au passage, précisons que le Brevet supérieur lui facilita la vie dans son parcours militaire. Après les péripéties du *Yarra*, Antoine intègre le 22^e dépôt colonial, puis le 9^e bataillon du 42^e dépôt colonial au mois d'Avril 1918. Il bouge pas mal et se retrouve au mois de juillet au 412^e régiment d'infanterie. Il n'y reste que quelques mois avant de rentrer dans son île natale le 4 avril 1919. Par la suite, il connaîtra le bataillon de Diégo-Suarez avant d'être finalement démobilisé le 22 novembre 1919.

Il serait vain de croire que le passage à l'armée aura été un exercice de routine pour Antoine Narassiguin ainsi que pour les milliers de combattants. Antoine a failli y perdre la vie. En tout cas il gardera jusqu'à la mort des séquelles de cette guerre. Le 31 août 1918, à Noyon, il est blessé par des éclats d'obus. Les gaz suffocants perturberont longtemps ses poumons.

Une autre fois, près de la Méditerranée, son détachement est attaqué par l'ennemi. Les Allemands portèrent un coup fatal aux Français. La plupart des soldats furent tués. Antoine, indemne, était pourtant allongé sur le sol. Malgré les vérifications des ennemis, il s'en tira. En fait on peut dire que ce jour-là, « il fit le mort pour éviter la mort ».

Il a raconté aussi à l'un de ses fils, Alex, qu'au bord de la Méditerranée, un autre jour il s'était livré à une astuce similaire pour échapper à la mort, en s'immergeant.

De retour dans l'île, le 21 septembre 1939, le couple Narassiguin compte 6 enfants à charge. En dépit de ses blessures au front du conflit de 14-18, il n'échappe pas à la mobilisation lors de la Deuxième Guerre mondiale. Mais il sera très vite libéré de toutes obligations militaires. En 1960 il meurt épuisé probablement en raison des séquelles de ses blessures de guerre.

Sources

DUMORA Jacques, *Mémoire réunionnaise, la Grande Guerre*. Saint-Denis : Editions du Mahot, 2014.

GRESSIEUX Douglas, *Les troupes indiennes en France 1914-1918*. Saint-Avertin : Editions Sutton, 2007 (Président de l'association Les Comptoirs de l'Inde).

Indes Perspectives – Vol 28 – Mars-Avril 2014

Service des Archives communales, Mairie de Bras-Panon (rattachée autrefois à la ville de Saint-Benoît). Sur place nous avons relevé 4 à 5 livrets de prisonniers de guerre (1914-1918). Au total il existe encore 467 livrets d'engagés ou d'affranchis, se répartissant comme suit :

- 213 livrets de travail d'engagés indiens,
- 152 livrets de travail d'engagés malgaches (commence en 1854), (11 mai 1902, une vague arrive sur l'Oxus) (puis en 1923, 1924, 1934).
- 24 livrets de travail d'engagés comoriens (principalement en 1886)
- 62 livrets de travail d'engagés cafres.
- 6 livrets de travail d'engagés chinois
- 10 livrets de travail d'engagés créoles

Articles, et ouvrages en ligne

<http://centenaireunionoceanindien.files.wordpress.com/2014/02/monument-aux-morts-de-saint-pierre-2.jpg>

http://www.inde-en-ligne.com/article.php3?id_article=81

<http://www.lasalle.edu/~mcinneshin/251/wk13/indianWWI.htm>

<http://www.editions-sutton.com/appelauteurs.html>

<http://www.ambinde.fr/news-media/read-more-press-releases/806-ambassador-arun-k-singh-addressing-at-function-organised-to-commemorate-the-contribution-of-indian-soldiers-in-the-world-war-1-on-13-june,-2014-in-paris>

<http://www.dailymail.co.uk/indiahome/indianews/article-2685073/Indian-Armys-WWI-love-stories-film-Vijay-Singh.html#ixzz3AXp1ltbB>

<http://www.rfi.fr/emission/20140720-inde-premiere-guerre-mondiale/>

<http://www.avionslegendaires.net/biographie/roland-garros/>

http://www.clicanoo.re/?page=archive.consulter&id_article=405214

<http://leboucan.fr/wp-content/uploads/2014/07/P.E.-Fageol-La-Réunion-et-la-Grande-Guerre-Adapation-pour-les-programmes-de-3e.pdf>